

La vie affective et de vie sexuelle chez la personne vieillissante interrogent nos représentations.

Régulièrement les professionnels, ainsi que les familles, se disent confrontés aux diverses sollicitations concernant des demandes affectives et/ou sexuelles de personnes âgées.

Nous pouvons même dire que lorsque la demande se fait jour, elle fait souvent violence. Elle est alors niée, réprimée, questionnée sans que des réponses véritables soient apportées.

Nous savons maintenant que malgré le vieillissement, la sexualité demeure, voire elle n'a parfois rien à envier aux plus jeunes. Ne pas apporter de réponse, c'est ignorer certaines composantes de la nature humaine et donc faire violence. Alors résonnent un certain nombre de questions : Comment faire ? Quoi dire ? A qui demander ? Ce sont les principales questions tant chez les professionnels que chez les familles, mais aussi chez les usagers eux-mêmes.

Différentes réponses peuvent être proposées.

Toutefois elles correspondent à un cadre réglementaire (loi du 2 Janvier 2002, mais aussi du 4 Mars 2002) et éthique qu'il convient d'explicitier. Nécessairement elles interféreront, au quotidien, sur des pratiques professionnelles et institutionnelles en cours qui seront revisitées. Tels seront les enjeux de ces trois jours de formation.

Objectifs :

- Proposer un espace d'information et de réflexion permettant aux professionnels d'avoir une autre perception de la personne âgée en vue de modifier des pratiques professionnels favorisant un mieux être, au quotidien en apportant d'autres types de réponse.
- Acquérir des connaissances concrètes concernant les cadres juridiques existants sur ce thème.
- Repérer, identifier les pratiques professionnelles possibles pour accompagner les personnes vieillissantes.
- Acquérir des connaissances concrètes sur certains aspects de la sexualité et de son développement jusqu'au vieillissement physiologiques.
- Compréhension sur les comportements sexuels liés à certains troubles psychiques et/ou physiques.
- Compréhension sur des comportements sexuels liés à la prise de médicaments.
- Connaître les aides possibles médicamenteuse et autre pour satisfaire une vie sexuelle.

Contenus :

- Le contexte réunionnais concernant la situation des personnes âgées
- Le développement sexuel de l'enfance à l'adulte.
- Définir la sexualité dans ses dimensions biologiques, psychoaffectives, sociales.
- Les conséquences du vieillissement sur l'expression de la vie affective et sexuelle chez l'individu.
- Concept de santé sexuelle selon l'OMS, limite et intérêt.
- Au-delà des grilles COLVEZ, KATZ, EHPA, AGGIR, HID, le concept d'humanité
- La législation (loi 2002/2 et du 4 mars 2002)

- Les représentations dans le champ sexuel
- La place du corps et de la sensorialité.
- Le projet d'établissement et la place à l'expression de la vie affective et sexuelle des personnes âgées.

Public :

Professionnel accompagnant des personnes âgées et/ou vieillissantes que ce soit par un accueil à domicile ou en institution : aidants familiaux, aide soignant, aide médico-psychologique, auxiliaire de vie sociale, infirmier, assistant social, animateur,

Méthodes pédagogiques :

Enseignement théorique sur la sexualité.
Présentation de films.
Analyse de situation.
Lecture et analyse juridique des textes juridiques.
Témoignages.
Débat.
Présentation d'expérience existant dans différentes institutions.
Lien visioconférence avec un formateur en sexologie de métropole
Analyse de situation

Intervenant :

1^{er} jour :

François De CARUFEL

- canadien, sexologue, il a enseigné au Département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal et enseigne actuellement au Certificat universitaire de sexologie clinique de l'Université de Louvain ainsi qu'à l'université de Casablanca. Il est également chef clinique de l'Unité de sexologie fonctionnelle de l'Hôpital de Waterloo en Belgique et rédacteur en chef de la revue *Réalités en Gynécologie-Obstétrique/Sexologie* publiée à Paris

2^{ème} et 3^{ème} jour :

- médecin exerçant en EHPAD (à confirmer)

Durée : 3 jours

Dates : 10-11-12 mai 2010

Lieu de formation : IRTS

Coût : 510€

Date limite d'inscription : 9 avril 2010

**« Formation mobilisable
au titre du DIF »
(Droit individuel à la Formation)**

Coordination de l'action :
Bruno DRONEAU, formateur
bruno.droneau@irtsreunion.fr